

Bulletin Municipal

CHAULNES

AVEC VOUS

OCTOBRE 2015 • N°: **66**

- Le mot du maire
- Les permanences
- L'état civil
- Séances du conseil municipal
- Bien vivre à Chaulnes
- La parole aux associations
- Informations diverses
- Le coin des enfants
- Centenaire 1914-1918

RENTRÉE SCOLAIRE 2015







L'ÉQUIPE DE LONGUE PAUME 2/2 DE 1ÈRE CATÉGORIE QUI REMPORTE LE CHAMPIONNAT 2/2 À CHAULNES LE 23 AOÛT ET LA COUPE DE PARIS LE 6 SEPTEMBRE.



FINALE DES CHAMPIONNATS DE FRANCE DE LONGUE PAUME 6/6 À PARIS LE 28 JUIN.

Le Mot du Maire

Le mot du maire

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Ce sera donc Rosières. Ou plutôt la Communauté de Communes du Santerre, qui va fusionner avec notre Communauté de Communes de Haute Picardie. Le seuil des 15 000 habitants est atteint, et nos deux communautés possèdent de nombreux points communs : taux d'imposition, déchèterie, « bassin de vie », SARCOM, proximité,…, et surtout la compétence scolaire, que peu de Communautés de Communes ont prise jusqu'alors. Le risque de voir celle – ci revenir aux communes disparaît, avec les conséquences financières que nous n'aurions de toute façon pas pu assumer.
Cette fusion va néanmoins nécessiter de nombreuses mises au point, des lissages de fonctionnement et de compétences, et une période de (re) démarrage consommatrice de temps et énergie. Y aura-t- il de réelles économies à terme ? Pas sûr…

Nouveauté automnale : la poste est désormais fermée le jeudi. Certes, la mairie a été prévenue… que tout était déjà décidé. La désertification des services en milieu rural continue. A nous de tenter de limiter la casse, malgré des moyens en diminution.
Pour exemple, le démarrage des travaux du lotissement locatif rue de Lihons (26 logements), les récentes ventes de terrains à bâtir sont des preuves visibles de notre volonté à faire évoluer notre ville. De plus, il est évident qu'aujourd'hui en terme de développement économique et autres compétences, nous ne pouvons plus nous passer de résonner au niveau Communauté de Communes, réfléchir et travailler ensemble, mutualiser au mieux les moyens de fonctionnement, les équipements. Notre avenir passe nécessairement par une unité de communes et d'élus allant dans le même sens.

Excellente fin d'année à tous.

Thierry LINEATTE
Maire de Chaulnes



Mairie de Chaulnes : 7 rue des Lieutenants Terpraut et Grenier – 80320 CHAULNES ☎ 03.22.83.80.80
mairie.chaulnes@wanadoo.fr – www.mairiechaulnes.fr - Conception et réalisation : Mairie de Chaulnes
Prix : Gratuit – Dépôt légal : à parution

Les permanences

Les Permanences en Mairie

❖ **Assistantes sociales de la sécurité sociale (sur RDV)**
- le lundi matin

Pour prendre rendez – vous contactez Mme MERMER lors de sa permanence téléphonique le mardi après-midi (13h30 à 16h30) au 03.60.60.50.60

❖ **Mission Locale**
- Mardi 9 h à 12 h

❖ **F.N.A.T.H : association des accidentés de la vie (M. Lemaire - ☎ 03.22.85.52.07)**
1er et 3ème jeudi de 9 h à 10 h à Chaulnes

❖ **A.C.P.G./C.A.T.M** : *si besoin*
- contacter M. Lampernesse : 26, rue Odon Dumont – 80 320 CHAULNES
☎ 06.14.82.22.58

❖ **M. Lagache, Conciliateur :**
- 1er et 3ème mardi de 15h à 16h

→ La Croix rouge - Banque alimentaire tiendra désormais sa permanence au local Croix – Rouge (36 avenue Roger Salengro, à côté de Carrefour)
mardi de 16 h 30 à 17 h 30 (tous les 15 jours)

Maire

M. Thierry LINEATTE
- Sur rendez - vous

Adjoints

M. Benoît GANCE
- sur rendez-vous

Mme Nadège LATAPIE COPE
- Mercredi de 18 h 00 à 19 h 00

M.Arnaud NOBLECOURT
- Jeudi de 18 h 00 à 19 h 00

Mme Anne LEBRUN
- Mercredi de 17 h 00 à 18 h 00



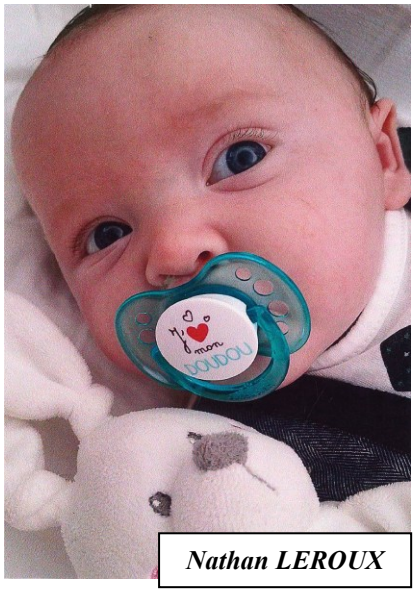
Etat - Civil

Ont ouvert les yeux :

19 juin 2015	:	Nathan LEROUX
30 juin 2015	:	Jade VANBRABANDT
25 juillet 2015	:	Laurine BUYUKERTAS
04 août 2015	:	Enaël BELLANGER
11 août 2015	:	Kiara SYLLA HUTIN
12 août 2015	:	Léo LEBON PIERRA
24 septembre 2015	:	Justine BAILLET



Justine BAILLET



Nathan LEROUX



Enaël BELLANGER



Léo LEBON PIERRA

Se sont unis :

11 juillet 2015 : Laetitia SPORK et Mickaël METGY
18 juillet 2015 : Noémie OLIVIER et Anthony SOARES



Nous ont quittés :

23 juin 2015	: Denise SANZ
04 juillet 2015	: Louis DERLIQUE
21 juillet 2015	: Michel PORREZ
18 août 2015	: Pierre PANNETIER
25 septembre 2015	: Geneviève GANCE

N'apparaissent dans ce bulletin que les actes déclarés en Mairie. Aussi nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour toute omission, indépendante de notre volonté.

COMPTE - RENDU
Séance du Conseil Municipal - du 20 juillet 2015

Présents : MM. Linéatte, Mme Latapie-Copé, M. Noblécourt, Mme Lebrun, M. Gance, Mmes Aberbour, Masson, Legrand, Not, Diéval, MM. Cheval, Brunoy, Lecot, Capelle, Lanvin, Merlin.
Excusés : Mme. Ponchart avec pouvoir à Mme Legrand
Mme Simon avec pouvoir à Mme Not
M. Boitel avec pouvoir à M. Lanvin

Le procès – verbal de la séance précédente est adopté après 2 rectificatifs :
- La Communauté de Communes du Santerre a la compétence scolaire ;
- Ce sont les communes de moins de 10 000 habitants (et non +) créées avant le 01/01/2016 qui seront exonérées de la baisse de DGF.

Monsieur le Maire procède à l'examen des points inscrits à l'ordre du jour.

I. Commission Finances

1. *Emploi OCLC*

M. Gambier bénéficie d'un contrat aidé à l'OCLC, qui prend fin le 31 juillet 2015. Il effectue 8 h pour la CCHP également. L'OCLC ne pourra prendre en charge son salaire et souhaite, par rapport aux tâches accomplies depuis plusieurs années pérenniser cet emploi.
M. Linéatte a rencontré M. Cheval et tous deux ont évoqué l'éventualité d'une prise en charge par la CCHP de quelques heures supplémentaires (TAP, entretien de bâtiments,…) : 12h CCHP, 12h Commune, 11h OCLC.
Vote pour la création de poste et l'établissement des différentes conventions : ***adopté à l'unanimité***

2. *Ecole élémentaire / études surveillées*

Une étude surveillée est assurée à l'école élémentaire chaque jour, de 16 h 30 à 17 h 30. De moins en moins d'élèves la fréquentent, et cette année huit élèves l'utilisaient plus ou moins régulièrement, dont quatre de Chaulnes. Un déficit de 1 846 € a été constaté en 2014, et celui-ci se monte déjà à 1 437 € pour le 1er semestre 2015. La commission propose de ne plus reconduire cette étude surveillée, d'autant plus que la CCHP organise en parallèle une garderie de 16h30 à 19h00 (concurrence garderie CCHP due aux horaires plus souples).
Adopté à l'unanimité

3. *Subvention Longue Paume*

La société de Longue Paume organise les 22 et 23 août 2015 les championnats de France 2 contre 2 « enlevée » toutes catégories, des plus jeunes aux vétérans. La commune est sollicitée pour une subvention à hauteur de 2 000 €. Après examen du dossier fourni par les organisateurs, la commission propose une aide de 1 000 €.
Adopté à l'unanimité

4. *Examen du chapitre 11*

Après 6 mois de fonctionnement sur le budget 2015, les dépenses sur le chapitre 11 sont quasiment égales à celles de 2014 à la même période. Si on compare par rapport aux pourcentages consommés, nous obtenons 61,62 % en 2015 contre 64,17 % en 2014. En effet, 10 000 € en plus ont été budgétisés cette année (hausse sensible des transports et de la maintenance).

II. Rapport d'activités

1. *CCHP*

Dans ce rapport sont reprises les compétences obligatoires et fonctionnelles, et le bilan des actions en 2014.

A propos du bilan financier, M. Lanvin fait remarquer que 4 % en dépenses de voirie, c'est peu.
M. Cheval répond qu'il y a aussi les investissements et qu'un programme d'entretien des voiries a été établi.
Le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) définit un projet à horizon 15/20 ans. C'est un document d'urbanisme qui énonce des orientations stratégiques en tenant compte des projets engagés et du contexte territorial.
M. le Maire présente les autres actions :

- Mise en place des TAP (temps d'activités périscolaires) avec la fédération Léo Lagrange.
- Développement économique : société Elster (démarrage juin 2015).
- Assainissement non collectif.
- Enlèvement et valorisation des déchets : dépenses de fonctionnement : 783 183 € ; recettes liées au tri sélectif : 240 112 € → TEOM : 13,85 %
- Distribution de poules dans quelques communes (mangent les déchets verts).
- Culture : médiathèque : 847 lecteurs actifs ; mise en accessibilité de celle – ci.
- Scolaire : construction du RPC d'Estrées ; création d'un dortoir en modulaire à l'école de Marchélepot ; construction d'une garderie périscolaire au groupe scolaire de Chaulnes.
- Habitat : PIG de 2009 à 2014 : 90 logements réhabilités qui ont généré 1,8 million de travaux. L'opération pourrait – elle être prolongée ?

Délibération pour le rapport d'activités CCHP : ***adopté à l'unanimité***

2. Rapport d'activités du SIEP

M. Linéatte donne la parole à M. Cheval qui explique la création de la régie (16/07/2015 à 00h) au syndicat d'eau. Cette régie (20 employés) a été mise en place suite à des inconvénients constatés tout au long du contrat d'affermage : perte de contact avec le client, ½ temps pour surveiller, souhait du syndicat de faire plus de travaux plutôt que de payer des actions.
Pour cela : achat d'un bâtiment d'exploitation : stockage de matériel, vestiaires, toilettes, douches, 1 salle de réunion.
Les salariés ont gardé leurs acquis. Ils sont les ambassadeurs du service public.
Pour les collectivités : travaux de 200 000 à 300 000 € en plus chaque année sont prévus.
Le prix de l'eau restera inchangé cette année. Par contre, les coûts d'élaboration de documents divers devraient baisser.
Qualité de l'eau : M. le Maire poursuit le résumé du document, relatant 100 % de conformité dans les analyses régulières, et qui laisse apparaître des présences de produits désormais interdits qui vont disparaître progressivement. On constate quelques taux un peu élevés de nitrates, qui sont en cours de traitement à travers l'ORQUE : Opération de Reconquête de la Qualité de l'Eau. Les différents ouvrages de stockage et réseaux sont présentés, de même que les quantités d'eau pompées, distribuées, consommées. Ce document évoque également les travaux effectués par le syndicat, et explique le prix de l'eau par des tableaux décomposant chaque part.
M. Lanvin : Il faut sensibiliser les jardiniers.
M. Cheval : à travers la Loi « grenelle de l' environnement », les actions sont prévues et réalisées.
Le conseil municipal délibère favorablement sur cette présentation.

III. Garantie d'emprunt SIP

Lotissement rue de Lihons : les travaux débuteront en septembre.
Emprunt fait par la SIP auprès de la CDC (3 420 367,08 €) qui demande qu'il soit garanti par la collectivité locale.
M. Merlin demande quelle est la durée des emprunts.
M. Linéatte : ils ont une durée de 40 ans et de 50 ans.
M. Cheval reconnaît qu'il est habituel de garantir ces emprunts, mais qu'en cas de défaillance du bailleur, la commune se trouverait financièrement en difficulté.
Vote adopté 18 Pour et 1 Abstention (M. Cheval)

IV. Commission Bâtiments / voirie

MM. Gance et Linéatte résument le compte-rendu de la commission :

Les terrains de tennis ont été refaits entièrement.
Les travaux de la rue du Parc (SIEP) ne sont pas tout à fait terminés.
Pour l'éclairage public, les travaux commenceront en septembre.
Mme Not : le radar pédagogique à l'entrée en venant d'Ablaincourt ne fonctionne pas.
M. Linéatte : Il reste en effet un branchement à faire.
M. Lanvin demande si le chemin du cimetière rue de Lihons est repris au cadastre (route prioritaire – stop à mettre…), en prévision du lotissement.
M. Linéatte : Ce sera vérifié au retour de Mme Gorguet.
M. Cheval : rappelle qu'il faut un panneau interdit de stationner face au château d'eau.

V. Commission / environnement communication

1. *Villes et villages fleuris*

Mme Lebrun : La commune s'est inscrite au concours des villes et villages fleuris 2015. Ce concours consiste à suivre certaines préconisations pour recevoir une récompense pour les actions menées en faveur d'un patrimoine végétal et naturel propice à l'amélioration de la qualité de vie.
Le label « ville et village fleuris » se matérialise par l'obtention de 1 à 4 fleurs. Ces fleurs sont apposées sur une signalétique spécifique représentée par un panneau à l'entrée de la commune.
A ce stade du concours, le passage du jury du Pays Santerre Haute Somme a eu lieu le 17 juin. Selon la grille d'évaluation 2015, la commune de Chaulnes a été classée « lauréate » dans la catégorie des communes de 1001 à 5000 habitants. De ce fait, notre participation a été proposée au jury départemental qui a annoncé son passage pour le 24 juillet.
La commission a pris l'initiative de sélectionner sur la commune des maisons qui ont fait un effort de fleurissement et une lettre de félicitations « BRAVO POUR VOTRE MAIN VERTE » leur sera prochainement adressée.

2. *Le bulletin municipal*

Le photocopieur utilisé jusque là pour imprimer les quelques 950 bulletins municipaux par édition est tombé en panne et ne peut plus être utilisé pour ces gros tirages. Un comparatif de coût avec une impression chez l'imprimeur a donc été réalisé et s'est avéré n'être pas beaucoup plus élevé et pour une qualité autre.
La décision a donc été prise de confier l'impression du bulletin municipal à l'imprimeur FOLIO 7 à Péronne.
M. Linéatte apporte des précisions : il ne s'agit pas de papier glacé mais du papier à 115 g, certes de qualité. Auparavant, le coût était de 2 000 € environ (hors main d'œuvre et pour un 40 pages), il est pour cette édition (44 pages) de 2 267 €.
Au nom de la commission, Mme Lebrun adresse des remerciements aux conseillers volontaires qui effectuent régulièrement la distribution du bulletin municipal.

VI. Informations diverses

M. Linéatte :les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) auront lieu le lundi et le jeudi de 15h05 à 16h30.
M. Cheval : les TAP sont gratuits mais une inscription est obligatoire. L'élève s'engage à les suivre par période (demi-trimestre).
Coût des TAP : 187 000 € (participation CAF décomptée)
M. Linéatte : évoque, suite à plusieurs remarques de riverains, le problème de prolifération des moustiques sur la commune. Il a envoyé un courrier à l' ARS (Agence Régionale de Santé), suite aux conseils de la sous-préfecture. Leur réponse, lue et commentée, revient à laisser au Maire sa responsabilité en termes de pouvoirs de police.
Mme Legrand : Stationnement poids lourds rue Jean Catelas, dont un camion frigorifique qui démarre à 3h du matin.
M. Linéatte : M. Gallais et moi-même nous occuperons de ce problème dès son retour de congés.
Mme Aberbour : Il n'y a plus d'éclairage rue Poulin.
M. Linéatte : c'est en cours de réparation.

COMPTE - RENDU
Séance du Conseil Municipal -du 28 septembre 2015

Présents : MM. Linéatte, Mme Latapie-Copé, M. Gance, Mmes Lebrun, Aberbour, Masson, Legrand V., Legrand M.J., MM. Merlin, Boitel, Lanvin, Brunoy, Mmes Simon, Dieval, MM. Lecot, Cheval.
Excusés : M. Capelle avec pouvoir à Mme Latapie - Copé
M. Noblécourt avec pouvoir à Mme Simon
Mme Not avec pouvoir à M. Merlin

I. CCHP

1. Schéma de mutualisation

Monsieur le Maire expose : Le CGCT impose aux EPCI d'élaborer leur schéma de mutualisation dont les enjeux portent sur le développement de la coopération administrative et technique pour garantir à terme un service public plus performant, plus efficace et plus égalitaire. Les outils de cette mutualisation sont :

- la prestation de service : groupement de commandes, fonds de concours,
- la mise à disposition des biens et du personnel,
- le service commun : il s'agira de mettre en commun des services fonctionnels en dehors des compétences ;
- le transfert de compétences : la CCHP dispose d'un coefficient d'intégration de 60 %.

Une programmation 2016-2020 intégrera les études nécessaires à la mise en place d'un service administratif et technique mutualisés ainsi qu'une réflexion pour un pacte fiscal et financier. Ce schéma sera caduc à compter de l'entrée en vigueur de la Loi NOTRE (01/07/2017) qui impose la fusion des intercommunalités dont le seuil a été fixé à 15 000 habitants.
M. Merlin : Si 2 EPCI sont d'accord pour fusionner, le Préfet peut – il aller contre ?
M. Linéatte : Le Préfet décide, sous l'autorité du gouvernement, de l'organisation territoriale.
Avis favorable

2. Activités périscolaires

Leur mise en place est effective. La CCHP a missionné la fondation Léo Lagrange pour encadrer ces TAP. 60 % de présence à la rentrée, 80 % attendus après la rentrée des vacances de la Toussaint.

II. Rapport commission Finances

1. Convention SIEP / commune

La gestion de la distribution d'eau potable est passée depuis le 15 juillet 2015 en régie. La commune assure la compétence assainissement collectif. Il conviendra donc d'établir un mandat de facturation entre la régie et la commune ainsi qu'une convention fixant les obligations respectives de la commune et du SIEP. La régie recouvrera pour le compte de la collectivité (y compris la part SAUR) les redevances et taxes d'assainissement.
La facture s'établira de la façon suivante :
La redevance figurera sur la facture de l'abonné en une seule ligne regroupant la part commune et la part du fermier. La commune reversera ensuite la part à la SAUR. 1 € H.T. par facture sera réglé au SIEP.
Adopté à l'unanimité

2. Avenant au contrat DSP

La commission finances a remarqué une hausse sensible depuis 2013 de la part SAUR. La gestion des réseaux neufs et de 3 postes de relèvement impliquent une hausse de 0,12 € H.T. / m^3. Ce transfert porte uniquement sur des travaux neufs peu coûteux en maintenance, permettant un lissage de l'augmentation.
Monsieur le Maire donne la parole à M. Merlin :
La mise en fonction des nouveaux réseaux génère environ 50 abonnés supplémentaires soit 8 % en plus, la SAUR augmente de 16 %. Le budget de fonctionnement démontre également que certaines charges n'ont évolué que de 8 %.M. Linéatte a donc demandé à la SAUR une réactualisation de l'avenant compte

– tenu de ces éléments. Une mise au point a été également faite avec la commune de Lihons pour le déversement de leurs eaux usées dans notre réseau.

3. ***FPIC (Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales)***

Monsieur le Maire commente le document émanant de la Préfecture qui mentionne que la commune reversera au titre de la solidarité intercommunale une somme de 17 095 €. Ce fonds intègre : la population DGF, le potentiel fiscal / habitant, le potentiel financier / habitant, le revenu / habitant.
Ce reversement repose sur un mécanisme simple : nos taux d'imposition sont bas et à ce titre l'Etat considère que notre commune est riche et dispose d'un potentiel fiscal conséquent donc ce reversement est implicite.

4. ***Subvention IDEAL***

Lors de la séance de conseil du 20 juillet, les travaux relatifs aux trottoirs et au stationnement rue Jean Catelas et avenue Jean Jaurès ont été programmés, un dossier de subvention a été établi au titre d'IDEAL dont le Département venait d'y ajouter une enveloppe supplémentaire. Monsieur le Maire informe l'assemblée que le Conseil Municipal n'a pas été invité à se prononcer sur ce point et s'en excuse.
La demande de subvention a été faite malgré cet oubli. Notre dossier se trouve sur la liste d'attente car l'enveloppe supplémentaire a déjà été consommée.

5. ***Décision Modificative***

Faute de trésorerie au CCAS, Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de 1 000 € pour permettre au CCAS de poursuivre son fonctionnement.
Cette décision est motivée par le fait que le CCAS dispose d'un excédent de 11 000 € en section d'investissement, qu'il n'est pas possible selon les normes comptables de transférer en section de fonctionnement. Pour y remédier et sur les conseils de Madame la Trésorière, une lettre sera adressée au Ministre du Budget et Ministre de l'Intérieur pour obtenir une dérogation spéciale. M. Lanvin propose également d'utiliser cette somme pour un projet futur d'investissement à vocation sociale.

6. ***Autres points***

Monsieur le Maire propose d'acquérir un local préfabriqué d'un montant de 1 000 € H.T. pour les employés communaux.
Adopté à l'unanimité

La CRCA propose à la commune l'ouverture d'un livret A en faveur de chaque nouveau – né, accompagné de 15 € du CRCA et de 15 € de la commune. Monsieur le Maire rappelle que la commune remet déjà, lors d'une cérémonie annuelle, des cadeaux de naissance, et de plus ne peut avantager un organisme bancaire.
Refusé à l'unanimité

Réfection de la rue du Tour de Ville : au vu des devis de COLAS et de l'entreprise Delaporte, cette dernière remet une offre plus avantageuse. Un 3ème devis sera demandé.

Les réalisations budgétaires 2013-2014 et 2015 montrent que l'achat de produits phytosanitaires est en nette diminution conformément aux termes de la charte pour l'environnement signée par la commune.

III. Rapport de la commission Communication et Environnement

Rapporteur : Mme Anne Lebrun
A prestation égale, un imprimeur d'Amiens propose l'impression du bulletin municipal pour 1 586 € H.T contre 2 238 € TTC pour Folio 7.
S'agissant du bulletin municipal, Mme Lebrun fait part de son prochain sommaire.
Mme Lebrun informe l'assemblée que le jury départemental a classé la commune 3ème prix d'honneur dans sa catégorie. La cérémonie de remise des diplômes se tiendra à Albert, le 12 novembre 2015.

IV. Travaux et projets en cours

- Lotissement rue de Lihons

Après le décapage du terrain, l'implantation du projet est en cours. La livraison est prévue pour la fin du 1er semestre 2016. Lors de l'attribution des logements, la commune disposera d'un quota de 25 % sur tout type de logements pour proposer des candidatures.

- Eclairage Public

Les travaux engagés respectent le planning de réalisation d'autant que la commune a mis à disposition de l'entreprise les locaux d'Autocam pour la préparation du matériel.

- STEP

Les terrains sont dépollués et remis en état. Cependant lors du bornage, il est apparu qu'une des bornes se situait en haut de talus. M. Deflesselle souhaite que ce talus, une fois gratté, pose la limite de sa propriété en pied de talus.

- Lotissement du Tour de Ville

M. Linéatte informe le Conseil Municipal que les finitions du lotissement du Tour de Ville seront entreprises à la fin d'année.

V. Postes d'attaché et rédacteur

Mme Gorguet et Mme Tougard ont été respectivement promues aux grades d'attaché territorial et rédacteur territorial. Les postes étant ouverts au tableau des effectifs, il n'y a pas lieu de les créer.
M. Linéatte : Mme Gorguet a sollicité mon autorisation pour bénéficier d'un poste à temps partiel dont la quotité est de 80 %.

VI. Fusion des communautés de communes

Monsieur le Maire donne la parole à M Cheval pour exposer le dossier des fusions des Communautés de Communes.
En introduction, M. Cheval rappelle les grandes lignes de la Loi NOTRE et notamment le seuil minimum retenu pour la fusion des EPCI : 15 000 habitants. Des contacts sérieux ont été pris avec la Communauté de Communes du Santerre et force est de constater qu'il s'agit (CCS + CCHP) d'un même bassin de vie, que le coefficient d'intégration est le même (60 %) que le traitement des déchets ménagers est le même, que la CCS possède la compétence scolaire et que les taux d'imposition sont sensiblement semblables.
« Bien que la commune nouvelle reste dans mon esprit la meilleure solution, j'ai organisé nombre de réunions avec les élus communautaires, les maires pour expliquer et commenter la Loi NOTRE, loi promulguée en juillet en toute discrétion. Des rencontres avec les exécutifs d'autres communautés de communes comme : la Haute – Somme, Nesle (pas de compétence scolaire), ont débouché sur le même constat, notre fusion avec la Communauté de Communes du Santerre est la meilleure solution.
Des 2 exécutifs de la CCS et de la CCHP se dégage un consensus positif. Un courrier reprenant ces arguments a été cosigné par les 2 Présidents et adressé à la Préfète de Région.

Je suis donc convoqué par Madame la Préfète en compagnie de Madame la Sous – Préfète. M. Sueur le sera également. L'idée de l'Etat est de faire des supra Communautés de Communes englobant communautés de communes riches et pauvres au motif de la solidarité territoriale. Le gouvernement a de plus adressé une note aux Préfets en les incitant « à tailler dans le vif ». L'Etat nous enferme peu à peu dans un carcan dans plusieurs autres domaines comme l'urbanisme (élaboration des SCOT). Nous sommes au seuil d'un « mariage » de raison avec Rosières. Les points communs sont clairs. Madame la Préfète peut encore déclencher la procédure relative à la Commune Nouvelle.

M. Linéatte : Nous attendons donc le verdict de Mme la Préfète. Cette fusion me paraît la meilleure solution. Elle émane d'une réflexion faite par des élus de terrain, proches des réalités quotidiennes. Je compte sur le soutien de tous pour appuyer ce choix.

60 ans de mariage pour Nicole et Henri

Nicole et Henri HENOQUE ont fêté leurs noces de diamant le 29 août 2015



Nicole et Henri

Le mariage c'est un symbole
de vie
Celui d'aimer et se dire oui
S'aimer sans défaut ni détour
S'aimer comme au premier jour
Un mariage plein d'amour
Passionné à chaque jour
Des tourtereaux vous êtes
Votre vie est une fête.

Ce fut plus qu'un plaisir pour Thierry LINEATTE de célébrer cet anniversaire de mariage. En effet Nicole et Henri mariés depuis le 27 août 1955 étaient déjà passés devant Madame Latapie – Copé, adjointe au Maire, le 27 août 2005 pour réitérer leurs vœux de mariage à l'occasion de leurs noces d'or.



Nicole et Henri se sont rencontrés le 24 février 1954 dans un bal à CHAULNES animé par André VERCHUREN. Depuis ils ne se sont plus quittés et ont fondé une très belle famille de 3 enfants, 4 petits-enfants et deux arrières petits-enfants.

Nous leur souhaitons encore beaucoup de bonheur.

Mme GONIAK a fêté ses 100 ans

Pour l'occasion, le conseil municipal, par une délégation, est allé souhaiter un bon anniversaire à Marie GONIAK en lui offrant une corbeille de fleurs, mais surtout en lui présentant tous ses vœux.

C'est en effet, le lundi 02 Juillet 1915 que Marie est née, en UKRAINE.



Ses parents tenaient une ferme, et comme l'école n'était pas obligatoire, Marie a très vite été mise au travail.

Elle est arrivée en France en 1936 pour travailler comme employée de maison avant de pouvoir tenir sa propre ferme pendant 10 ans. Elle a terminé sa carrière professionnelle à la SITPA de Rosières où elle s'était faite quelques amies qui ne sont malheureusement plus là aujourd'hui….

Marie s'est installée à CHAULNES il y a 21 ans dans la maison où elle vit aujourd'hui entourée de son fils, de sa belle-fille et de ses petits-enfants.
Marie a donc la chance d'avoir une grande famille car elle a eu 4 enfants, 8 petits-enfants, 7 arrières petits-enfants et une arrière arrière petite-fille.

Nous lui souhaitons tous nos vœux de santé car il est bien vrai que :
« On n'a pas tous les jours 100 ans ! »

Acteur de la commune



Eric DAUTREVAUX

L'histoire d'une entreprise familiale Chaulnoise :

Le point d'ancrage se situe *au début des années 40* avec l'exploitation d'une licence de taxis par Monsieur Fernand DAUTREVAUX. L'activité s'articulait essentiellement autour de la gare SNCF de CHAULNES qui avait une activité importante *dans les années 50-60* et aussi par la distribution dans les différents bureaux de poste en périphérie de CHAULNES, du courrier postal.

Durant l'occupation allemande de la seconde guerre mondiale, les allemands réquisitionnent le taxi de Mr DAUTREVAUX.

Au début *des années 60*, la licence fut cédée à Monsieur Marcel DAUTREVAUX et c'est Madame DAUTREVAUX qui se chargea de l'exploitation de cette licence.

Le tournant se situe en 1962 ;

Un accident de la circulation dans l'avenue Aristide Briand va contribuer à voir émerger la première ambulance du Santerre ; Grâce au médecin en place sur CHAULNES à cette époque et au talent de bricoleur de Monsieur Marcel DAUTREVAUX, la première ambulance voit le jour.

Sur les conseils de ce médecin, Madame Marcelle DAUTREVAUX passe les examens rapidement et se livre dans une activité de transports ambulance tous azimuts ….. le SAMU, les pompiers n'ont pas pris encore l'urgence sur la voie publique de façon absolue et ce sont les ambulanciers qui font l'essentiel des urgences aussi bien à domicile que sur les accidents de la route et les sorties ne manquent pas de jour comme de nuit…

Il faudra attendre le *début des années 70* pour que les pompiers prennent les choses en main au niveau des accidents sur la voie publique et que l'activité des ambulanciers privés se concentre sur les malades à domicile.

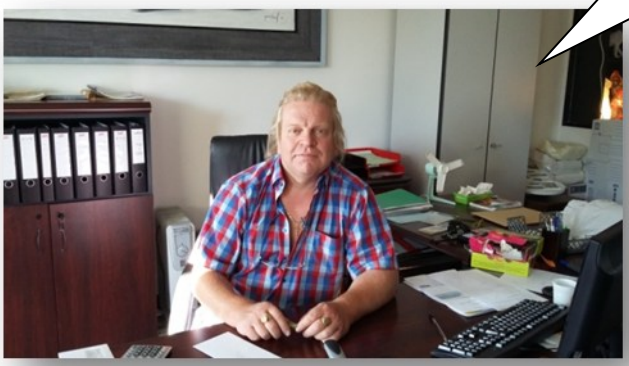
Au *début des années 80*, les entreprises deviennent agréées par les caisses de sécurité sociale et par de nouvelles normes de fonctionnement, essentiellement pour l'activité ambulance allongée, avec l'obligation d'avoir deux personnes à bord, dont un ambulancier diplômé (CCA). A cette époque, l'effectif s'étoffe, l'entreprise englobe les fils dans l'exploitation.

La réputation de professionnalisme, de gentillesse et de compassion de Madame Marcelle DAUTREVAUX a posé les fondements de l'entreprise actuelle.

Le noyau familial demeure avec les fils (Eric, Vincent), les petits fils (Julien, Thomas). Les chauffeurs de longue date (Muriel et la regrettée Brigitte, disparue en 2012) ont contribué à faire grandir l'entreprise…

Actuellement l'entreprise compte 8 salariés sur CHAULNES et 5 sur sa filiale de Rosiéres pour un parc de 15 véhicules.

Faisons connaissance avec un commerçant de Chaulnes



La solderie NIGLO CASH est gérée par Christian Bouvier. Ce magasin a ouvert ses portes en 2002 et depuis, beaucoup de chemin a été parcouru…
Christian Bouvier, commerçant dynamique, est passionné d'antiquité et commence sa carrière en travaillant sur les marchés, il reprend la solderie à Chaulnes en 2004. Il possède également une solderie à Ham.

Chez NIGLO CASH on peut trouver de nombreux produits discount issus de déstockage : alimentation, hygiène, alimentation animale, accessoires animalerie, déstockage de produits de bricolage de marque (peinture, outillage, bâche…), mobilier, literie, produits funéraires (plaques, fleurs…). Les produits déstockés proviennent de faillites de magasin et de dépôts de bilan. Concernant les produits funéraires, M.Bouvier propose notamment des potées de fleurs artificielles qu'il fabrique lui-même. Les fleurs sont achetées à l'export et sont assemblées au magasin. La valeur ajoutée de cette potée c'est qu'elle est lestée en dur et tient au vent. Fabriquer sur place permet un bon rapport qualité prix.

Concernant le nouvel espace cadeau et décoration, Christian Bouvier a à cœur de développer régulièrement son commerce avec des nouveautés, et l'espace décoration allie le moderne et l'ancien.

NIGLO CASH est en progression constante depuis l'ouverture, et fait travailler 2 employés. Des travaux d'aménagement sont réalisés régulièrement afin d'améliorer le confort du client (aménagement handicapés, création de nouveaux espaces de vente…). Le magasin vous accueille du mardi au dimanche de 10 h à 12h et de 14 h à 19h. Tel : 03 22 86 79 66





Relooking…..

Dernièrement, le PMU a changé de propriétaire. Des travaux de ravalement de façade et de réaménagement intérieur ont redonné naissance à l'enseigne : « LE SULKY ».

Ce bâtiment situé au rond-point du Général LECLERC est devenu un repère dans le paysage, il se fait remarquer depuis le bas de la rue Aristide BRIAND.





Un label au service de votre qualité de vie

Riche de plus de 50 ans d'histoire, le label des villes et villages fleuris mobilise près d'un tiers des communes françaises, plus de 4000 d'entre elles sont labellisées.

Evoluant avec les attentes des citoyens, le label s'engage aujourd'hui sur les enjeux tels que la qualité de l'accueil, le respect de l'environnement et la préservation du lien social.

Résultats du concours Villes et villages fleuris 2015 pour la commune

Pays Santerre Haute Somme	Sommetourisme Agence de développement et de réservation touristiques
Passage du Jury le 17 Juin 2015	Passage du Jury le 24 juillet 2015
Classement : **Lauréat**	Classement dans le palmarés départemental : **Troisième prix d'honneur**
Remise des prix le jeudi 22 octobre 2015 à COMBLES	Remise des prix le jeudi 12 Novembre 2015 à ALBERT

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

Dans ce cadre, la commune poursuivra ses efforts en matière de fleurissement et souhaite accéder à la première fleur avec la participation des habitants. C'est ainsi qu'elle souhaite relancer le concours de Maisons Fleuries qui sera ouvert à tous, propriétaires ou locataires, ainsi qu'à tous les commerces et entreprises qui souhaitent participer à l'embellissement de la commune et donner une image accueillante et conviviale; sachant que chaque participant sera récompensé.

Les candidats devront s'inscrire en mairie, en utilisant le document d'inscription qui se trouve dans ce bulletin municipal et qui sera également à disposition à l'accueil de la mairie ou sur le site internet de la commune.



Mairie : 7 rue Lieutenants Terpraut et Grenier
80320 CHAULNES



Concours Communal des Maisons Fleuries

La commune de CHAULNES prévoit de relancer le concours « Maisons Fleuries » dont les objectifs sont l'embellissement, l'encouragement au fleurissement et l'apport de couleurs afin d'offrir aux habitants un cadre de vie plus agréable.

Alors, si vous aimez les fleurs, les plantes, votre jardin ou votre balcon et que vous avez la main verte, inscrivez-vous en mairie de CHAULNES, avant le 31 décembre 2015.

Un jury procédera, en Juin juillet 2016, à l'évaluation du fleurissement.

Vous serez peut être l'heureux gagnant de bon d'achats récompensant les meilleures créations florales par catégorie.

Les gagnants seront gratifiés au cours d'une cérémonie organisée en septembre 2016.

Le règlement du concours est disponible en mairie et sur le site de la mairie de CHAULNES.

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre la mairie de CHAULNES AU 03.22.83.80.80

A vos bêches, râteaux, pelles, arrosoirs……..

……

BULLETIN D'INSCRIPTION

AU CONCOURS COMMUNAL DES MAISONS FLEURIES DE CHAULNES 2016

A retourner en Mairie de CHAULNES, Commission communication et environnement, pour le 31 décembre 2015

Madame – Monsieur :……

Adresse :…….

…… Tél : ……..

Souhaite(nt) participer au « concours communal des maisons fleuries de CHAULNES » dans la catégorie :

- ○ * maison avec jardin très visible de la rue
- ○ * maison fleurie sans jardin (possibilités limitées)
- ○ * balcon sans jardin visible de la rue (immeubles collectifs)
- ○ * commerce et entreprise



○ * Je cède les droits à l'image de diffusion des photos de ma propriété dans le cadre de la valorisation du concours des maisons fleuries organisé par la commune de CHAULNES.

○ * Je n'autorise pas la diffusion de photos de ma propriété.

Date et signature :

○ : cochez la case correspondante à votre choix

Chaulnes en travaux

LOTISSEMENT RUE DE LIHONS

Les travaux de réalisation du nouveau lotissement rue de Lihons ont démarré début septembre. Ce sont 26 logements locatifs supplémentaires qui vont donc être construits, avec à la clé, des habitants qui viendront augmenter la population chaulnoise, améliorer nos effectifs scolaires et faire fonctionner le commerce local.

La livraison de ces logements est prévue mi – 2016.





ANCIENNE STATION D'EPURATION

La troisième et dernière phase de démolition et dépollution de l'ancienne station d'épuration est terminée. Les terres polluées du bassin d'orage ont été enlevées, confinées, et le rebouchage – compactage a été réalisé. Les analyses concernant la qualité et la pureté du sous – sol se sont avérées positives. Rappelons que cette dernière phase de travaux « qui ne se voient pas » aura coûté la somme de 260 000 € H.T. Mais c'est bon pour notre planète…





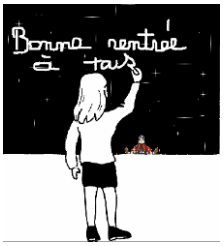
Rentrée Scolaire

Cette année l'école élémentaire Robert Doisneau compte 9 classes réparties ainsi :

→ 2 classes de CP de 24 et 23 enfants
→ 2 classes de CE1 de 20 enfants chacune
→ 1 classe de CE2 de 27 enfants
→ 1 classe de CE2/CM1 de 27 enfants
→ 1 classe de CM1 de 27 enfants
→ 1 classe de CM1/CM2 de 26 enfants
→ 1 classe de CM2 de 28 enfants

L'école maternelle « Au pays des enfants sages » compte 5 classes :

→ 2 classes petites et moyennes sections de 24 et 25 enfants
→ 1 classe de petits de 24 enfants
→ 2 classes de grandes sections de 22 et 25 enfants



Communauté de Communes Haute Picardie

MEDIATHEQUE INTERCOMMUNALE ANTOINE DE ST EXUPERY

Avenue Aristide Briand 80320 CHAULNES
Tél. : 03.22.84.68.44 - Ou mediatheque.chaulnes@hautepicardie.fr
Ou consulter le site Internet www.hautepicardie.fr

Médiathèque Antoine de Saint Exupéry

INFORMATIONS

HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi de 15h à 18h
Mercredi de 9h30 à 12h
et de 14h à 18h
Jeudi de 15h à 18h
Vendredi de 15h à 18h
Samedi de 9h30 à 12h

POUR VOUS INSCRIRE IL VOUS FAUT :

Remplir le formulaire de renseignements remis lors de votre visite à la médiathèque.
Présenter un justificatif de domicile datant de moins de trois mois.
Régler le montant de l'adhésion* fixé par le règlement

5 € : Adultes résidents de la CCHP.
8 € : Adultes extérieurs à la CCHP.
Gratuit : Pour les étudiants, les demandeurs d'emploi, Handicapés, les allocataires du RSA, sur présentation d'un justificatif de l'année en cours.

CALENDRIER DES ANIMATIONS

OCTOBRE

Festival de la petite enfance « Petites et grosses bêbêtes » (de 18 mois à 3ans) organisé par la Bibliothèque Départementale de la Somme
Programme :

Mardi 20 octobre 2015 à 10h spectacle « Oulala est là » le conteur Pascal Ramouzeilles et à 15h jeux sur tablettes

Mercredi 21 octobre 2015 à 10h 30 : Raconte tapis « le Gruffalo » et à 14h projection du film « Gruffalo »

Jeudi 22 octobre 2015 à 10h spectacle « Jardin de souris » avec la conteuse Anne Leviel et à partir de 14 h Histoire dont vous êtes le héros avec « La souris qui raconte »

Vendredi 23 octobre 2015 à 10h : Raconte tapis « ours qui lit » et à 14h « Histoire à jouer avec La souris qui raconte »

Samedi 24 octobre 2015 à 10h30 : Racontée Kamishibaï « Bénépate »



NOVEMBRE/DECEMBRE

Du 02 novembre au 12 décembre 2015 : En partenariat avec le Pays Santerre Haute Somme, les bibliothèques et Médiathèque de Haute-Picardie vous proposent la grande tournée des kamishibais avec « il était une fois le théâtre en papier » (se rapprocher de votre bibliothécaire pour connaître les dates)

Mercredi 18 novembre 2015 à partir de 14h30 : Du théâtre en Haïkus « INUIT C'EST INOUÏ ! » Pièce écrite par isabel Asùnsolo dans le cadre de la semaine de la francophonie 2015 en partenariat avec le Pays Santerre Haute Somme.

Fermeture annuelle de la médiathèque du 21 au 27 décembre 2015

Remise des diplômes

Samedi 21 novembre à 18h00 au centre socio-culturel de Chaulnes :

Les élèves recevront leurs diplômes et récompenses pour leur réussite aux examens de juin 2015. Vous pouvez venir écouter chaque classe d'instruments. Entrée gratuite.

Orchestrades

Samedi 19 décembre, espace Mac Orlan de Péronne, horaire à définir.

Les classes d'orchestre des écoles de musique de Ham, Haute-Picardie, Péronne, Roisel et Roye se réunissent pour un concert de Noël exceptionnel avec plus de 80 musiciens.



Edition 2014 le 14 décembre à Pertain

Stage musical : du mardi 9 au vendredi 12 février 2016

Dès 6 ans, sans limite d'âge, pour musiciens, choristes, … ceux qui ne savent pas chanter !
Concert de clôture le vendredi soir dans une salle des fêtes de la CCHP.



Arbre de Noël 2014



Répétition ouverte le 7 février 2015



Audition de guitare le 18 avril 2015

AGENDA
SORTIR A CHAULNES

>> Samedi 07 novembre
SOIREE CABARET '80
Soirée animée

>> Samedi 05 décembre
TELETHON

>> Dimanche 13 décembre
MARCHE DE NOEL

>> Samedi 19 Décembre
LOTO QUINE

>> Samedi 23 janvier
LOTO QUINE
avec AAE Chaulnes Football

>> Samedi 30 janvier
Sélections CMF
concert métal

EN BREF

Pour la fin d'année, l'Office de la Culture et des Loisirs de Chaulnes proposera plusieurs soirées (soirée cabaret, soirée Téléthon), ainsi que le traditionnel marché de Noël. Les sélections pour le Chaulnes Métal Fest auront lieu quant à elles dès le mois de janvier et seront l'occasion de patienter jusqu'au festival des 25 et 26 mars.

Prochainement
Les événements à venir

SUPER LOTO QUINE

Samedis 19 décembre & 23 janvier



Jeu

Les tarifs seront les tarifs habituels, tout comme les horaires. De nombreux lots sont à prévoir. Le loto du 23 janvier est organisé avec le club de football AAE Chaulnes.

Samedis 19 décembre & 23 janvier
Tarifs :
1 carton : 1,50€
13 cartons : 15€
27 cartons : 30€ (1 carton offert à chaque joueur)
*** Carton spécial pour bon d'achat 100€ : 3€ ***
Ouverture des portes : 17h00 / Début du jeu : 19h00
Buvette et restauration sur place
Renseignement / réservation : 03 22 83 96 88 • 15a rue de la sablonnière, Chaulnes

RÉTROSPECTIVE

Assemblée générale • Retraite aux flambeaux • Bourse aux antiquités militaires • Fugu Chaulnes • Loto Quine • Repas Dansant



100% MUSIQUE 100% MARIONNETTE



SOIREE CABARET

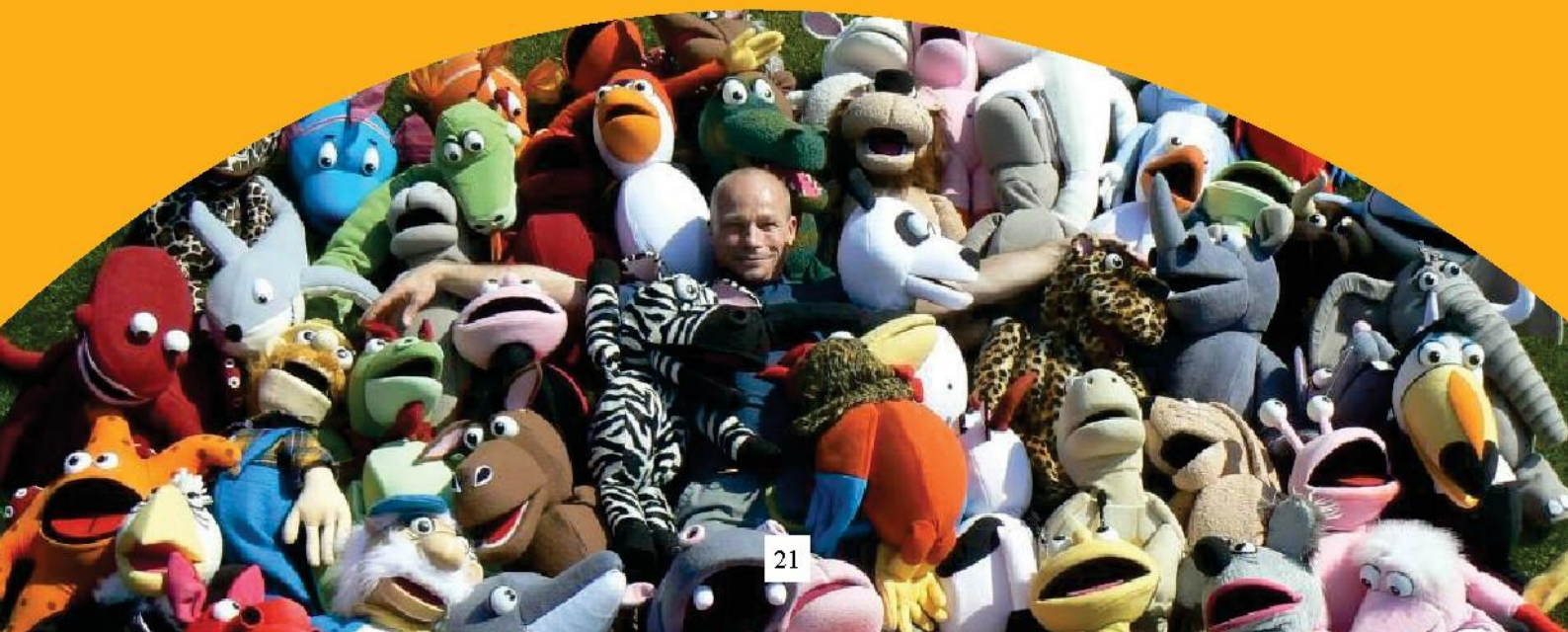
Samedi 07 novembre

100% Musique 100% Marionnette

Une heure de spectacle musical principalement autour des chansons des années 70 et 80, c'est 100 % Musique, 100% Marionnette !
Imaginez un zèbre, une grenouille, un éléphant, un requin, une pieuvre, un taureau, un singe, une tortue ... toute une famille de 50 grandes marionnettes (70 centimètres) dans la peau de David Bowie, Prince, Barry White, Tom Jones, Elvis Presley, Elton John, Abba,Tina Turner ... Du rythme,avec un changement d'interprète toutes les 45 secondes.

De l'humour dans l'esprit du « Muppet show », avec en final un clin d'œil à la chanson « We are the world »
Et un décor lumineux pour ce spectacle 100% Musique !
Buvette et restauration sur place, pour un repas qui sera également animé avant et après le spectacle par Kings Of The Mill, groupe de reprises Rock 70s.

Centre socio-culturel • Dès 18h30
10€ (6€ pour les moins de 16ans)
Restauration rapide sur place • Reservation conseillée
Réservation : 03 22 83 96 88 15a rue de la sablonnière
Un reportage consacré à ce spectacle bientôt sur TF1.



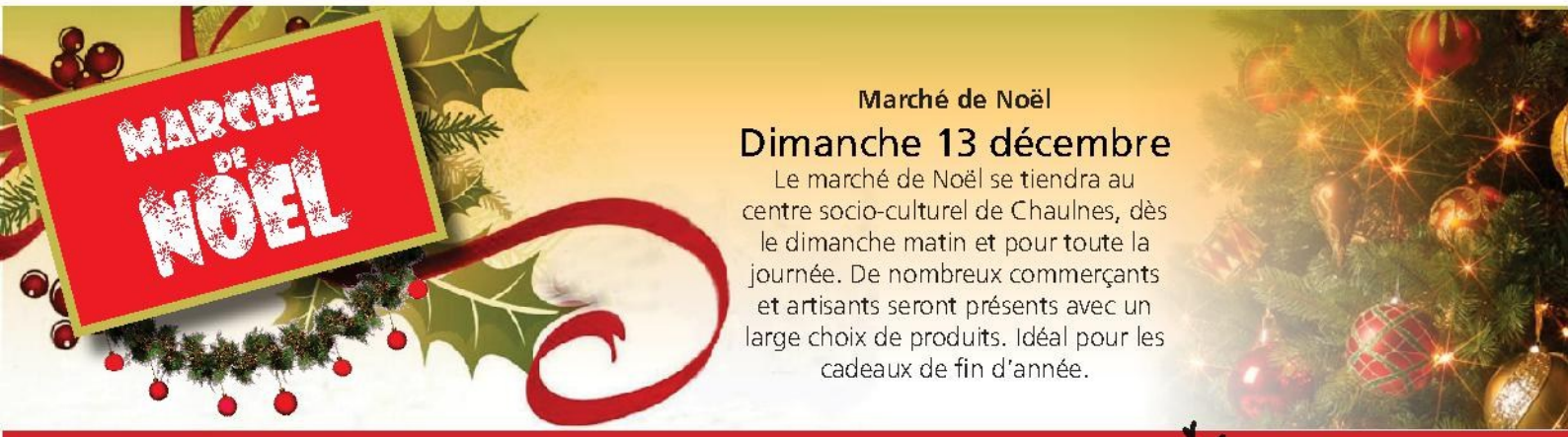
TÉLÉTHON

Samedi 05 décembre

Soirée

Un repas sera organisé avec la Mairie, comme chaque année, pour soutenir le Téléthon et dont les bénéfices seront reversés à la fondation.

Samedi 05 décembre • Centre socio-culturel
Renseignements : 03 22 83 96 88 • 15a rue de la sablonnière, Chaulnes



Marché de Noël

Dimanche 13 décembre

Le marché de Noël se tiendra au centre socio-culturel de Chaulnes, dès le dimanche matin et pour toute la journée. De nombreux commerçants et artisants seront présents avec un large choix de produits. Idéal pour les cadeaux de fin d'année.

Dimanche 13 décembre • Centre socio-culturel
Renseignements : 03 22 83 96 88 • 15a rue de la sablonnière, Chaulnes



Concert

SÉLECTIONS

Samedi 30 janvier

Le Chaulnes Metal Fest est devenu, depuis de nombreuses années, un festival incontournable pour les fans de musique Metal, que ce soit pour les festivaliers, ou les groupes eux mêmes. Ces derniers voyant un passage sur la scène du CSC de Chaulnes comme un vrai petit plus sur leur «CV», les demandes de participation sont nombreuses. Comme il est difficile de choisir parmi ce grand nombre de jeunes formations prometteuses et méritantes, des sélections auront lieu le 30 janvier pour les groupes amateurs désireux de participer au festival. Soirée ouverte au public.

Samedi 30 janvier 2016
Centre socio-culturel. Horaires et renseignements à venir
Renseignements : 03 22 83 96 88. 15a rue de la sablonnière, Chaulnes

Rétrospective
Les événements passés



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

VENDREDI 12 JUIN

VOICI LA COMPOSITION DE L'ASSOCIATION :
Président : Arnaud Noblécourt, **Vice-Présidents :** Benoit Gance et Simon Linéatte,
Trésorier : Philippe Velay, **Vice-Trésorière :** Chantal Bertin
Secrétaire : Philippe Lefèvre, **Vice-secrétaire :** Jean-Pierre Francelle
Membres : Lefèvre Valérie, Deves Marie-Ange, Fontaine Marie-Josée, Legrand Adeline, Leroy Cindy, Linéatte Julie, Aberbour Émilie, Boitel Kelly, Leroy Frederic, Pagniez Nicolas, Linéatte Simon, Chancerelle Lomic, Delacroix Thierry, Maillard Laurence, Not Hélène, Boitel Maurice, Onia Benjamin.

Cette assemblée générale 2015 était également l'occasion de remercier ***Chantal Bertin***, bénévole qui apporte aide et bonne humeur à l'association depuis 1995 ! Le diplôme d'honneur du bénévolat lui a été remis.

TREMPLIN MUSICAL

SAMEDI 13 JUIN

LE GROUPE VAINQUEUR DU TREMPLIN 2015, QUI AVAIT LIEU DEVANT LE CENTRE SOCIO-CULTUREL, JUSTE AVANT LE FESTIVAL LHOMOND SELECTA EST «TROU DE MÉMOIRE». ILS ONT GAGNÉ UNE PLACE POUR JOUER SUR LE FESTIVAL OVERDRIVE, EN OUVERTURE DE RED BEANS & PEPPER SAUCE, JOHN COGHLAN'S QUO ET ANIMALS AND FRIENDS. LES RÉSULTATS ÉTAIENT TRÈS SERRÉS AVEC LES AUTRES GROUPES PARTICIPANTS (NUMB, THE DIRT, LIBIDO, BEGGARS BANQUET, QUI SE PRÉSENTAIENT TOUS DANS LA CATÉGORIE ROCK).


The Dirt

RETRAITE AUX FLAMBEAUX

LUNDI 13 JUILLET

LA RETRAITE AUX FLAMBEAUX ÉTAIT ANIMÉE PAR L'ORCHESTRE EL'DO ORCHESTRA, DANS UNE TRÈS BONNE AMBIANCE. LE FEU D'ARTIFICE AVAIT LIEU AU STADE DE CHAULNES.

BOURSE AUX ANTIQUITÉS MILITAIRES + RÉDERIE

DIMANCHE 02 AOÛT

LA BOURSE MILITAIRE ORGANISÉE AVEC LE SAPEUR PICARD ÉTAIT UNE RÉUSSITE, AVEC DE NOMBREUX VISITEURS DURANT TOUTE LA JOURNÉE, AINSI QUE LA RÉDERIE QUI SE TENAIT JUSTE À CÔTÉ DU CENTRE SOCIO-CULTUREL.



FUGU CHAULNES

DIMANCHE 06 SEPTEMBRE

LE SALON PROPOSAIT CETTE ANNÉE ENCORE DE NOMBREUSES ACTIVITÉS ET DÉCOUVERTES EN TOUT GENRE. MÊME SI L'ABSENCE DE L'INVITÉ ALBAN SUAREZ (RÉDACTEUR CHEF ET DIRECTEUR DE COLLECTION GAMES HISTORY) AINSI QUE CELLE DU RESTAURANT FUJIYAMA ÉTAIENT REGRETTABLES, IL RESTAIT TOUT DE MÊME D'AUTRES INVITÉS : NICO HITORI DE & MISSLILI, AINSI QUE LES EXPOSANTS DIVERS ET VARIÉS, POUR LE PLUS GRAND PLAISIR DES VISITEURS.



LOTO QUINE

SAMEDI 12 SEPTEMBRE / SAMEDI 03 OCTOBRE / SAMEDI 10 OCTOBRE

DE NOMBREUX JOUEURS PRÉSENTS POUR CE PREMIER LOTO DE LA RENTRÉE AU CENTRE SOCIO-CULTUREL AINSI QUE POUR CEUX D'OCTOBRE.

REPAS DANSANT

SAMEDI 19 SEPTEMBRE

ANIMÉE PAR L'ORCHESTRE NOSTALGIE ET AVEC DU JAMBON GRILLÉ SAUCE MADÈRE DANS LES ASSIETTES, LA SOIRÉE ORGANISÉE AVEC ACPGCATM ANCIENS COMBATTANTS ÉTAIT UNE RÉUSSITE.

Association locale
CPG / CATM – TOE/VEUVES de Chaulnes

Chers Amis,
C'est avec grand plaisir que je remercie toutes les personnes qui ont participé à notre soirée dansante avec repas, du 19 septembre 2015. Tout le monde s'est bien amusé dans une bonne ambiance conviviale. L'excédent de cette soirée nous permettra de faire des colis ou des dons à nos adhérents ou des personnes dans le besoin, nous avons d'ailleurs déjà commencé.

Je remercie également les bénévoles des anciens combattants et aussi et surtout les bénévoles de « l'Office de la Culture et des Loisirs de Chaulnes » et leur président sans qui cette soirée ne serait pas possible. Il faut reconnaître que les anciens combattants vieillissent, nous apprécions donc le soutien de tous.

A partir de la fin octobre et en novembre, nous passerons pour les timbres et calendriers, il n'y aura pas d'augmentation cette année. Nous avons toujours un bon accueil chez nos adhérents mais aussi chez les particuliers à qui nous proposons notre calendrier.

J'espère vous voir nombreux le 11 novembre afin de commémorer l'Armistice 14/18 et aussi le 5 décembre pour la commémoration de la fin de la guerre d'Algérie, Tunisie, Maroc.

Nous devons maintenir le devoir de mémoire surtout en ce centenaire de la guerre 1914 – 1918 mais aussi de la guerre 39/45 et dans un temps moins lointain la guerre d'Algérie, nous devons motiver les jeunes générations à se souvenir afin qu'elles continuent l'œuvre que nos anciens ont commencée.

Merci à tous !

Le Président
Serge Lampernesse

Les Pipious

Depuis le mois de mai, nous travaillons avec une intervenante en éveil corporel qui vient à la crèche pour proposer 2 séances de 30 minutes chacune à 2 groupes de 10 enfants. Chaque séance est différente : une histoire avec mise en mouvement, imiter les déplacements des animaux, un temps de jonglage avec une balle ou un foulard, un atelier d'équilibre, un parcours de motricité… tout cela en lien avec notre projet pédagogique sur le cirque.

Ces cours sont assurés par Amandine de Biotyfit qui fera une démonstration avec les enfants lors de notre fête de Noël le 29 Novembre.

Ces séances permettent aux enfants de découvrir de nouvelles choses et aux professionnelles d'enrichir leurs connaissances et savoir- faire.





Accueil de loisirs Familles Rurales
Juillet 2015

L'accueil de loisirs, autrement dit centre de loisirs, organisé par l'association Familles Rurales de Chaulnes a ouvert ses portes du 06 au 31 juillet 2015. Sous la houlette du directeur, Ludovic Antiochus et de son équipe pédagogique, ce sont 103 enfants qui ont fréquenté le centre durant ces 4 semaines.

Le centre s'articulait autour d'activités quotidiennes ayant pour thème central « LE JEU » et de sorties exceptionnelles programmées chaque semaine. Le centre est bien sûr un moyen de garde alternatif proposé aux parents mais l'équipe garde à l'esprit qu'il est aussi un lieu éducatif et un lieu de vie collective où chaque enfant doit pouvoir s'épanouir socialement tout en passant des vacances inoubliables.

L'équipe d'animation composée de Clara, Claudine, Emeline, Fannie, Franck, Justine, Kelly, Lali, Laura et Pauline avait pour missions de réaliser un maximum de grands jeux. Les enfants ont pu partir à la découverte des 12 travaux d'Astérix, des douaniers/contrebandiers, des chasses au trésor, rallye photo etc. Ces animations ont bien sûr pour but de faire jouer les enfants mais aussi de développer leur imaginaire, de découvrir leur environnement proche et la population Chaulnoise. Une initiation Longue Paume sous la houlette d'Aurélien Maj était d'ailleurs proposée aux enfants chaque semaine afin de découvrir ce sport bien de chez nous.

D'autre part, nous avons mis en place des journées camping, au stade municipal de Chaulnes pour les plus petits et au camping municipal des « Charmilles » à Cappy (un grand merci à l'AAE Chaulnes et au personnel communal de Cappy pour leur accueil). La journée des enfants était très rythmée avec au programme : du canoë, des grands jeux, de la vie quotidienne (montage des tentes, vaisselle, préparation des repas...), des barbecues, des veillées auxquelles ont d'ailleurs participé des parents.

De plus, des sorties ou activités dîtes majeures ont émaillé la vie du centre : visite du Zoo d'Amiens, minigolf à Saint Christ Briost, petit Train de la Haute Somme à Froissy, jeux d'eau à la piscine de Péronne, séance cinéma à Amiens et Péronne, visite de la ferme pédagogique à Villers Tournelle (entre Montdidier et Breteuil), balade en canoë sur la Somme entre Cappy et Bray sur Somme avec Benjamin le moniteur. La dernière semaine avait pour point d'orgue la sortie au Parc Carisiolas à Crisolles (à côté de Noyon). Les enfants ont découvert le parc médiéval et ses jeux d'antan, la ferme pédagogique et ses animaux d'autrefois, les métiers pratiqués au moyen-âge, ainsi que des structures gonflables d'aujourd'hui. Pour clôturer cette journée les enfants ont pratiqué l'accro-branche ; ainsi chacun a appréhendé, à sa manière, la peur du vide.

Le dernier jour du centre a été l'occasion pour les enfants de se produire devant leurs familles en réalisant des danses et des sketchs ; et les moins de 5ans ont invité leurs parents à participer à un grand jeu.

Tout ce petit monde s'est finalement retrouvé autour d'un verre pour se remémorer les bons moments d'un mois riche en émotions.

Retrouvez toutes les photos du centre sur la page facebook : alsh Familles Rurales Chaulnes.

Comité de Jumelage
CHAULNES et ses environs et EDEMISSEN





Notre séjour en Allemagne du 14 au 17 Mai …
Nous étions 52 à faire le voyage ; dont 10 collégiens de Chaulnes accompagnés de Madame Heuel, leur professeur d'Allemand, ainsi que 5 petits judokas, accompagnés par Monsieur Cazé président du club de judo et Madame Chedhomme.

A Edemissen, nos amis nous attendaient et, c'est avec joie que nous nous sommes retrouvés autour d'un « pot » de l'amitié offert par la municipalité.

Après une bonne nuit de repos nous avons pris la route pour une grande excursion, visite de Marienborn, et par la suite : Quedlinburg.

Marienborn jusqu'en 1989 (date de la chute du mur de Berlin) marquait, fermement, la frontière séparant des allemands d'autres allemands, mais qui aussi, instaurait 2 systèmes économiques, idéologiques et philosophiques différents. Ce poste de contrôle frontalier était le plus important de l'ancienne frontière inter-allemande. Depuis le 19 janvier 2004, les installations de ce site font partie d'un mémorial, devenu lieu de mémoire. Cette visite nous a permis de mieux comprendre ce qu'a vécu le peuple allemand pendant 45 ans.

La journée s'est poursuivie, l'après-midi, par la visite de Quedlinburg, petite ville de l'ex-Allemagne de l'est. Le soleil était avec nous, nous avons pu nous promener tranquillement et agréablement dans les rues de cette magnifique bourgade et en apprécier l'ambiance sereine et détendue.

La journée du samedi était libre. Nous sommes restés avec nos amis respectifs, profitant de ces moments plus intimes pour se reposer, discuter et nous apprécier un peu plus.



Quedlinburg



bibliothèque de rue

Vaillants, en ce samedi matin, nos petits « judokas » ont rencontré les jeunes « karatékas » d'Edemissen et de Peine (Péïné), pour une démonstration de leurs disciplines respectives et, ainsi, apprendre quelques rudiments des techniques différentes.

Le soir, un repas commun et convivial nous a été servi. C'est aussi au cours de cette soirée qu'une démonstration de danses de salon nous a été offerte par l'association d'Edemissen.
Et puis, traditionnellement, le dimanche matin, ceux et celles qui le souhaitaient ont assisté à l'office religieux avant de repartir vers Chaulnes.





Ils se reconnaîtront

Riches d'émotions, d'amitiés, d'enseignements, nous espérons que les jeunes : collégiens et judokas, ont apprécié et pris goût à ces échanges, pour avoir envie de continuer...

Fête des tireurs
6 ...C'est le nombre de nos adhérents qui se sont rendus en juillet à Edemissen pour la fête des tireurs.

ZHANA...
Est une ville allemande de l'ex RDA jumelée avec Edemissen depuis 25 ans, mais aussi avec une ville polonaise depuis 20 ans. Des festivités, sur 2 jours, y ont été organisées pour fêter ces anniversaires. Nous y étions invités. 4 membres de notre bureau ont fait le déplacement les 22 et 23 août pour représenter notre comité de jumelage.

Les 14 et 15 Novembre...
Nous recevrons les responsables du comité de jumelage d'Edemissen pour travailler et prévoir, ensemble, la poursuite de notre route.

Si le comité de jumelage vous intéresse, alors n'hésitez plus, rejoignez nous, nous vous attendons avec impatience. Contactez les personnes qui vous donneront les indications nécessaires :

- **Marie-Françoise AVEZ : 0322858497**
- **Line GANCE : 0322839192**
- **Viviane HANOCQ : 0322831882**
- **Geneviève DERAMBURE : 0322855025**

La présidente : M.F AVEZ

Infos Collège

Les élèves ont les restos à cœur

Cela fait plusieurs années maintenant que les élèves du collège (et depuis l'année dernière ceux de Lihons avec madame Martin) font un concert au mois de décembre au profit des restos du cœur. Cette année le spectacle racontera l'histoire très animée qui se déroulera dans un parc et ce, agrémenté de danses et de chants.

Les élèves travaillent depuis quelques semaines sur ce projet et ont à cœur de vous inviter **mardi 15 décembre à 19h30 au réfectoire du collège**. Un chariot de supermarché sera placé à l'entrée et vous êtes invité à le remplir. Le rendez-vous est fixé, ils comptent sur vous.



Marche Randonnée Chaulnoise

Dans le dernier numéro de ce bulletin, j'attirais l'attention sur l'intérêt d'adhérer à notre club et ainsi à la FFRP. Une excellente raison : la très bonne assurance qui couvre le marcheur qu'il soit seul ou en groupe, en France ou à l'étranger. Très facile à mettre en œuvre c'est une véritable garantie de sécurité. Elle est comprise dans notre cotisation annuelle qui à 35 € est la moins élevée de la Région Picardie. N'hésitez pas, même si vous ne pouvez pas toujours vous joindre à nous, elle vous ouvre les portes du club et de tous ses avantages. De plus, les enfants scolarisés des adhérents ne paient pas la cotisation et sont assurés.

Qu'avons-nous fait ce trimestre :



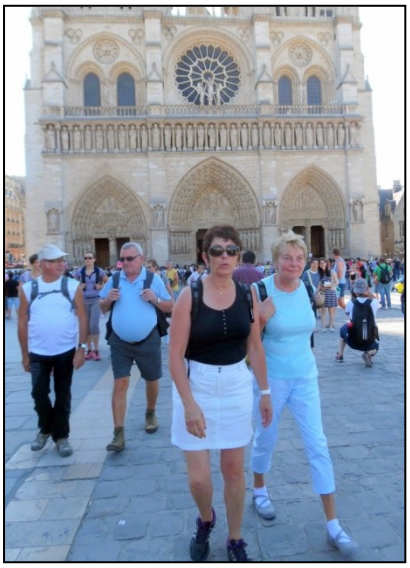
Doullens : Organisée par la Fédération « Somme » une sortie commémorative était proposée aux adhérents. Très belle marche le matin avec visite de la ville et de la salle du Commandement Unique avec guide. Après déjeuner, visite de la Citadelle. Journée conviviale et très instructive. A refaire !



Bruxelles : En ce 1er dimanche de juillet on pouvait parler de canicule. Pourtant la matinée qui fit découvrir le magnifique centre ville fut des plus agréables et les appareils photos crépitèrent. Après le traditionnel « moules-frites-bière » le redémarrage fut un peu difficile jusqu'à ce que les bois autour de l'Atomnium nous apportent un peu de fraicheur. Beau voyage.



La Baie de Somme : La demande était forte et le bus au complet ! Avec les grandes marées et par un temps très ensoleillé c'était le jour idéal pour traverser la baie sur la journée, marche au Crotoy le matin, l'après – midi 37 courageux entreprirent une traversée boueuse et pleine de péripéties ! Que de rires. Les autres visitèrent St Valéry, jolie ville !!



Paris : Un parcours enchanteur au milieu des plus beaux monuments de la capitale en suivant la Seine d'Austerlitz à Javel. Après un agréable pique –nique sous les arbres du Jardin des Tuileries, la promenade s'avéra plus pénible vers le Trocadéro sous un très chaud soleil. Mais aucune plainte bien au contraire. Paris sous le soleil et sans la circulation est une ville si merveilleuse, la plus belle du monde ! Soyons chauvin.





Interclub Régional : C'est le charmant village de Soyécourt qui nous recevait. Le Maire et son épouse, tous deux adhérents le firent de la meilleure des façons. 3 parcours étaient proposés : 12 km en rando, 9 km en marche nordique et 5 km en rando-santé. Près de 100 marcheurs s'élancèrent sur des parcours bien préparés. La moitié reprit les chemins de 8 km après un excellent déjeuner. Des courageux !



Semaine en Alsace : Il n'y a pas à dire : les maisons et villages très fleuris, la plaine, les coteaux et le vignoble omniprésent et Strasbourg… Colmar…Riquewihr et encore Obernai sont un vrai enchantement pour l'œil. 57 marcheurs purent découvrir cette magnifique région quelques fois sous la pluie mais toujours avec beaucoup de plaisir.



Les programmes sont établis pour un semestre et sont disponibles en Mairie ou chez le Président du Club :

- Pierre CATTANI : 34 avenue Jean Jaurès à Chaulnes ☎ 06.79.79.05.72 ou 03.22.83.98.90

ou auprès des animateurs diplômés :

Maurice NAYE	☎ 06.77.18.28.66 OU 03.22.83.94.06.
Christian PERSENT	☎ 06.87.81.15.12 OU 03.22.85.54.48.
Gilles VASSEUR	☎ 06.89.97.58.26 OU 03.22.85.46.44.
Henri HENOQUE	☎ 06.89.18.90.38 OU 03.22.85.41.71.
Pierre PECHON	☎ 06.01.14.47.12 OU 03.22.88.21.29
Agnès VASSEUR	☎ 06.04.47.79.92 OU 03.22.83.96.29
J.Claude SACLEUX	☎ 06.35.21.06.33 OU 03.22.78.11.87

CYCLO CLUB CHAULNOIS

Le Cyclo Club Chaulnois toujours partant !

Sortie 20ème Randonnée de l'Historial de la Grande Guerre à Péronne



Le 6 septembre 2015, 15 cyclos chaulnois se sont rendus à Péronne pour participer à cette randonnée et partager le repas à l'occasion de l'anniversaire des Cyclos Randonneurs Péronnais.
Chaulnes a été remarqué en obtenant la seconde place des clubs représentés. Nous avons été récompensés par une nouvelle coupe et Béatrice a gagné un baptême de l'air en autogyre.

Ouverture du Club le 26 septembre

Cette troisième ouverture du club de l'année dans le but de faire découvrir le cyclotourisme, nous a permis d'effectuer deux parcours de 30 ou 40 kilomètres, proposés gratuitement à tous et adaptés au niveau de chacun. Nous remercions les participants et particulièrement Théo et sa maman pour leur persévérance.



1976… 2016



Le Cyclo Club Chaulnois, créé en 1976 fêtera ses 40 ans en 2016.
Nous souhaitons marquer cet anniversaire lors de la Randonnée Chaulnoise du 19 juin 2016 et réaliser une exposition sur la vie du Club au cours de ces quarante années.
Pour ce faire, nous sollicitons toute personne possédant des documents, photos, articles de presse, maillots…
Les documents seront scannés et rendus de suite. Le matériel prêté sera restitué après l'exposition.
Nous aimerions que tous, anciens Présidents, Secrétaires, Trésoriers, adhérents ou bénévoles s'associent à notre projet pour la réussite de cet événement.
Vous pouvez nous contacter au 03.22.84.67.23 ou 06.84.17.28.11.
D'avance, merci à vous pour votre aide.

<u>Agenda du Club</u> :

A l'occasion du téléthon 2015, le Cyclo club sera présent dans la salle.
Si la météo le permet, nous proposerons également une Randonnée familiale, ouverte à tous, pour les plus téméraires.

CyCloCément

Le Président
Daniel REMY

Vous voulez nous rejoindre…
… 03.22.84.67.23



Randonnée des Fruits Rouges le 5 juillet à Noyon avec nos amis de Fouilloy.

LES ECHOS DE LA LONGUE PAUME

Fin de saison pour les paumistes Chaulnois

La saison estivale vient de se terminer et on peut tirer un bilan sportif positif de cette saison 2015 avec 12 titres de « champion de France », 7 titres de « champion de Picardie » , 7 « champion de Somme » et 2 coupes de France.

Les chaulnois remportent 4 titres de champions lors des finales des championnats de France 6/6 à Paris le dimanche 28 juin, chez les jeunes en benjamins, minimes, cadets et en seniors en 5éme catégorie. L'équipe de 1ère catégorie s'incline lors de sa finale.



L'équipe Benjamins champions de France 6/6



L'équipe Minimes champions de France 6/6



L'équipe Cadets champions de France 6/6



L'équipe de 5ème catégorie championne de France



L'équipe de 1ère catégorie vice - championne de France 6/6

Les Championnats 2/2 les 22 et 23 Août 2015

Dernier grand rendez-vous de la saison pour les chaulnois qui ont terminé en remportant les titres en benjamins, cadets, 4éme catégorie et en 1ère catégorie.

En benjamins, De Matos M. et Henin M. sont champions ; en cadets la paire Henon L. et Denorme L. ont remporté le titre. En 4éme catégorie Henon L et Busa remportent le titre lors de leur 1ère participation dans cette catégorie seniors. Et en 1ère catégorie Benali M. et Magniez P. confirment leur bonne saison en 2/2 en remportant le titre ainsi que la coupe de Paris le dimanche 6 septembre.

En 1/1 Henon Léo est champion en cadet et en 5ème catégorie, et Vibert Fabien en 1ère catégorie.

La S.L.P. Chaulnes Badminton

Le club conserve le label **éfb 2 étoiles** pour la deuxième année. Label qui récompense les écoles Françaises de Badminton réservant un accueil de qualité aux jeunes de 6 à 17ans dans les créneaux spécifiques par âge et par niveau. L'encadrement des séances est assuré par des éducateurs diplômés.

Engagée pour la 3éme année en championnat, l'équipe A accède au championnat régional R2.
L'objectif est pour la saison 2015/2016 : le maintien.
Dans les autres divisions départementales, l'équipe B est engagée en D1, les équipes C et D en D2 et l'équipe E en D3.

Chez les jeunes les championnats débutent en octobre pour les départementales et en novembre pour les jeunes retenus en régionale.

Le CODEP (comité départemental) a organisé à Chaulnes le samedi 12 septembre un stage de détection. 9 badistes chaulnois ont été retenus sur les 20. Le stage était encadré par un joueur de Chambly évoluant dans le championnat Top 12.



Les entraînements hivernaux au gymnase

- **longue paume** à partir du 6 novembre 2015

Le vendredi de 16h45 à 17h45 pour les 11- 14ans
Le vendredi de 17h45 à 18h45 pour les 10ans et –
Les séances sont dispensées par un entraîneur diplômé d'état

- **badminton** à partir du 10 septembre 2015

Le mardi de 18h15 à 20h pour les séniors
Le jeudi de 16h45 à18h pour les jeunes (collégiens)
Le jeudi de 18h à19h pour les jeunes (primaires 9 à 11ans)
Le vendredi de 18h45 à 21h badminton loisirs (ouvert aux adultes et aux 15ans et +)
Si vous êtes intéressés, présentez vous aux horaires d'entraînements ou téléphonez au 06.42.13.59.29

La Boule Lyonnaise Chaulnoise

La saison prend fin tout doucement. Le beau temps nous a permis de nous entraîner chaque jeudi après midi. Toutes les semaines, nous recevons des joueurs de Roye, d'Eppeville ou encore d'Amiens, ce qui nous permet de nous entraîner en diversifiant les niveaux, les expériences et les équipes.

Au mois de juin, Didier Lebrun a obtenu le titre de champion départemental en quadrette en 3ème division. Il s'est, de ce fait, rendu près de Bourg en Bresse le 24 et 25 juillet pour représenter le club et aussi le département de la Somme lors des championnats de France quadrette.

A la mi juillet, nous avons organisé un concours détente avec tous les membres du club et des joueurs de clubs voisins qui viennent s'entraîner avec nous. Nous avons fait 4 parties en mélangeant les équipes à chaque fois. Nous avons fait un barbecue le midi et avons passé une très belle journée.





Une équipe s'est rendue à Roye pour le traditionnel concours du 15 août. Malheureusement, le temps n'était pas de la partie. Le concours a eu lieu dans des conditions assez exceptionnelles… La pluie s'est invitée rendant les terrains presque impraticables mais rien n'a arrêté les joueurs présents !

Toujours au mois d'août, le club a participé aux tickets sports. Deux jeudis de suite, un éducateur sportif de la fédération française de sports boules s'est déplacé. Il a pu faire découvrir à une dizaine d'enfants notre sport d'une manière ludique. Les enfants ont pu s'exercer à pointer et aussi à tirer. Ils se sont rendus compte que cela n'était pas si facile qu'il n'y paraît ! Nous avons profité de cette venue pour que nos féminines se perfectionnent davantage. Une initiation au tir leur a été proposée aussi. Heureusement pour nous le soleil était de la partie !



Nous espérons avoir une belle arrière saison pour nous permettre de profiter encore longtemps des entraînements en extérieur.

TENNIS CLUB CHAULNOIS

Une nouvelle saison démarre, venez nous rejoindre.

N'hésitez pas à prendre contact avec Nicolas PLUVINAGE au 06 08 69 89 01 pour tous renseignements ou avec Geoffrey PETITPREZ le samedi matin à la salle couverte.

COTISATION SAISON 2015 – 2016
TARIF LICENCE NON COMPRISE
LICENCE ADULTES : 27.00 € **LICENCE JEUNES : 18.00 €**

DU 01 OCTOBRE 2015 AU 30 SEPTEMBRE 2016	*… à 1997*	*De 03 à 98*	*2004 à …*
CATEGORIES	*ADULTES*	*JEUNES*	*JEUNES*
Pour l'année – premier cotisant	**65 €**	**35 €**	**13 €**
Pour l'année – cotisant suivant	**59 €**	**32 €**	**12 €**
DU 01 MAI 2016 AU 30 SEPTEMBRE 2016	**55 €***	**32 €***	**20 €***

INVITATION (MEMBRE DU CLUB) : 7 €

(*) Licence comprise
cours de tennis 36 € par trimestre

Le Poker Club Chaulnois

A déjà plus d'un an d'existence, nous sommes 27 adhérents. Vous pouvez toujours venir au club pour faire une soirée découverte. Les dernières dates de soirée du club pour l'année sont le 24 octobre, le 14 novembre et le 12 décembre. L'inscription est de 50 € pour l'année.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter M. Géraut au 07.70.74.28.38

TOURNOI DE POKER A CHAULNES
LE 31 OCTOBRE AU CENTRE SOCIO – CULTUREL

Inscription : 20 €, recave et add'on : 10 €
Stack de départ 8 000

Ouverture des portes 18 h et début du tournoi 19 h
Inscription par SMS avant le 28 octobre au 07.70.74.28.38
De nombreux bons illicado à gagner !



Nouvelle activité à CHAULNES :

Prothésiste capillaire agréée par la sécurité sociale.

Spécialiste de la chevelure de remplacement femme, homme, junior et turbans.

Parce que la maladie ne doit rien enlever à la féminité……..

Une professionnelle qui met un point d'honneur à être à l'écoute pour offrir son meilleur service; à domicile ou en milieu hospitalier.

Tél : 06.07.72.74.98

Savoir-faire ; Professionnalisme ; Confidentialité

S A R C O M

Le Salon de l'artisanat et du commerce de Haute Picardie et du Santerre

vous accueille pour sa 20ème édition
à Rosières-en-Santerre

le vendredi 6 novembre de 14h à 21h,
le samedi 7 novembre de 10 h à 21 h,
et le dimanche 8 novembre de 10 h à 19 h.



« Il n'est de richesse que d'hommes » Jean BODIN (1530-1596)

Les 175 ans de l'entreprise PINET en sont une illustration.

1840 : début d'une longue aventure…..

Le 26 septembre 2015, Richard PINET et le Conseil d'Administration ont invité leur personnel et le Conseil Municipal à visiter l'usine de CHAULNES pour fêter cet évènement au sein même de l'entreprise.

Amicale des Donneurs de Sang bénévoles de Chaulnes et de ses environs

La prochaine collecte se déroulera au **centre socio – culturel de Chaulnes le 2 décembre 2015**. Le meilleur accueil vous sera réservé de **15h à 19h**.

A bientôt
La Présidente
Mme Beulque

Le Coin des Enfants

Compare ces deux dessins et trouve les 7 éléments qui manquent dans celui du bas.
Dessine-les à la bonne place.





Réponses : point d' interrogation, sourcil, bouton de la lampe, tâche de café près de la tasse, gomme, écriture, encadré sur un livre.

CENTENAIRE 1914 – 1918

La préparation de la Bataille de la Somme, dès 1915 dans le Santerre jusqu'ALBERT

Pendant plusieurs mois, toute la région en arrière du front avait été transformée en un immense et bourdonnant chantier; et l'on avait eu là, vraiment, pour la première fois, la notion exacte et palpable, du rôle que pouvait jouer l'industrie dans la guerre moderne.
Le pays, pour ses habitants eux-mêmes, n'était pas reconnaissable.

1) Aménagement des accès et du champ de bataille

Construction de routes nouvelles, éventrement de la campagne par des nuées de territoriaux manieurs de pioches et de pelles, lourds camions routiers déversant sans relâche, nuit et jour, des monceaux de cailloux; arroseuses, rouleaux compresseurs; établissement de lignes de chemin de fer, avec gares aux multiples voies et quais de déchargement pour le matériel et les munitions; installations de parcs d'aviation, sous les immenses « Bessonneau » recouverts de bâches noires, jaunes et vertes, imitant des prairies galeuses ; mise en place d'innombrables batteries d'artillerie lourde, avec les canons enterrés dans le sol et des plates-formes bétonnées; De tous les côtés, dans des taillis, au bord des routes, parcs à munitions, amoncellement d'obus de tous calibres sous de petites baraques en toile peinte; creusement de tranchées et de boyaux, d'abris pour les troupes s'enfonçant dans les collines, de postes de relais d'ambulance pour les blessés; pose de cent mille lignes télégraphiques et téléphoniques, enchevêtrées; forage de puits et installation de grands postes d'eau, avec les longs abreuvoirs tout neufs pour les chevaux ce fût la mise en œuvre, pour l'art de la guerre, de tout ce que la science pratique peut lui apporter de perfectionnements!



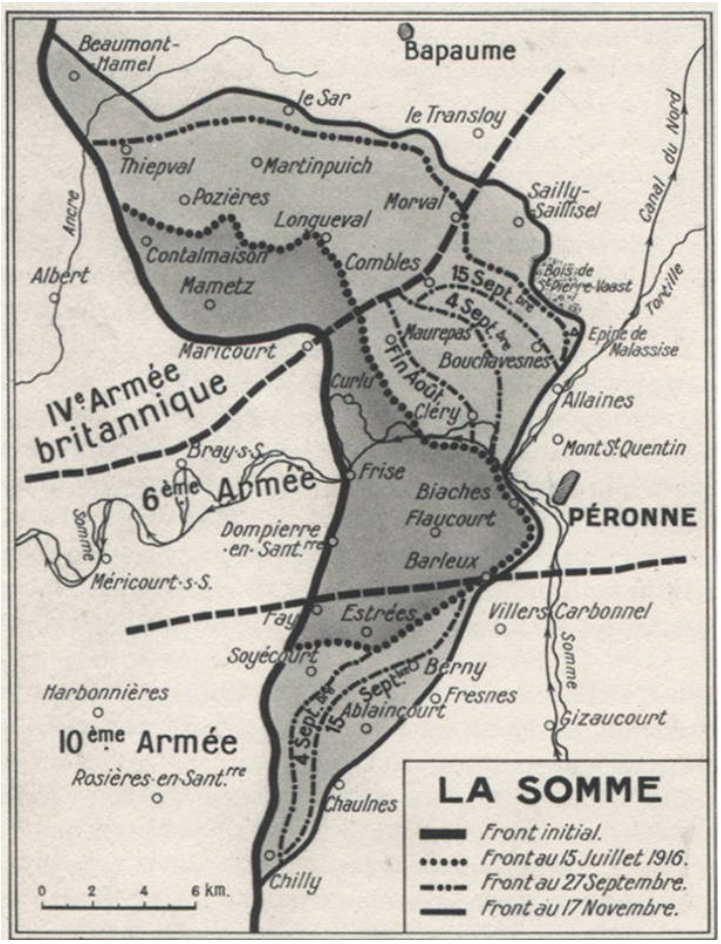
Un exemple : la route d'Amiens, Proyart, Foucaucourt, en 1916 fût l'une des plus importantes en direction du front. Elle devient la « voie sacrée » de la Somme, pour faire référence à Verdun. Plus de 8600 véhicules de toutes sortes l'emprunteront chaque jour, soit 1 toutes les 5 secondes, pendant les heures de jour ! Pour l'entretenir il faudra 670000 tonnes de cailloux. Dans les semaines qui précédent l'offensive, chaque jour en gare d'Amiens 10 trains de munitions passaient pour les Britanniques. Pendant les 5 jours que dura la préparation d'artillerie, les Britanniques tirèrent 1 500 000 obus, les Français 8 000 tonnes de munitions.

Il y en avait pour tout et sur tout!... Et le « truquage » !
Faux arbres en tôle, fausses bornes kilométriques, faux débris, faux canons, faux obus, faux cadavres de chevaux ou d'hommes, tout cela creux, pour servir d'observatoires; grands rideaux de rafla, teint en vert-feuille, jetés par-dessus des passages, des ponts, des travaux en cours; châssis dressés, représentant des maisons en ruines, pour masquer des batteries; fabrication d'une grande péniche, destinée à camoufler une canonnière fluviale !

Il paraît incontestable que les Allemands furent trompés.



Certes, ils savaient qu'une offensive se préparait sur le front de Picardie; les grands travaux d'aménagements se faisaient au grand jour : il le fallait bien !
Mais grâce, sans doute, à nos aviateurs qui leur interdisaient toute observation, les détails leur échappèrent. Si bien que, quand l'infanterie à son tour, au dernier moment, arriva en ligne et fonça brusquement sur eux, on peut dire que nos ennemis furent absolument et profondément stupéfaits!
Ils attendaient bien une attaque sur le secteur anglais : sur le secteur français, ils avaient cru, purement et simplement, à une feinte.
Il est vrai, -- il faut s'en rendre compte après coup - qu'il était impossible à des cerveaux allemands d'imaginer que l'armée française, épuisée par quatre horribles mois de défensive sous Verdun, aurait l'audace d'entreprendre, dans le même temps, une action d'une telle envergure sur un autre point du front!...



2) Le plan d'attaque

C'est au mois de décembre 1915, au cours de réunions tenues à Chantilly, le 6 et le 7, sous la présidence du général Joffre, que la décision avait été prise d'une offensive générale « sur tous les fronts », au milieu de l'année 1916.

En ce qui concernait le front de France, l'attaque devait être faite par les Anglais et les Français, à peu près par moitié.
La date choisie était le 1e juillet; l'emplacement : le front de Picardie, appelé plus couramment front de la Somme, entre la région d'Hébuterne et la région de Lassigny, sur environ 70 kilomètres ; la direction générale de l'attaque était une ligne Bapaume-Péronne-Ham; le but une fois de plus, la «percée » du front ennemi.

L'emplacement était remarquablement bien choisi, et la suite devait le démontrer. En effet, cette partie du front, depuis les cahotements de la « *course à la mer* », était restée calme.

L'Amicale du Personnel Communal de Chaulnes

organise

Une bourse aux jouets

matériel de puériculture et vêtements enfant



le 14 novembre 2015

de 10 h à 17 h, à Chaulnes – Centre Socio-Culturel

Emplacement 3 € - **places limitées**
(1 table + 1 chaise)
Restauration et buvette sur place

Renseignement et réservation : ***Mairie de Chaulnes - ☎ 03.22.83.80.80***

MARCHE DE NOEL



Avec L'association
Du Marché Campagnard
« Les Trésors du Santerre »

Dimanche 13 Décembre 2015





Exceptionnellement
Centre Socio Culturel
De 09h00 A 18h00